

CNW TELBEC : code 38
GQM00350
Envoi aux hebdomadaires

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

LE DÉPUTÉ PIERRE GIGUÈRE INAUGURE LE NOUVEAU GYMNASSE DE SAINT-MATHIEU-DU-PARC

Saint-Mathieu-du-Parc, le 20 octobre 2014 – Le député de Saint-Maurice, monsieur Pierre Giguère, a inauguré aujourd'hui, au nom du ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, monsieur Yves Bolduc, le nouveau gymnase de Saint-Mathieu-du-Parc. Lors de cet événement, monsieur Giguère était accompagné du maire de Saint-Mathieu-du-Parc monsieur Claude Mc Manus, de madame Danielle Bolduc présidente de la Commission scolaire de l'Énergie ainsi que madame Jannick Tessier représentante du comité des parents.

« Je sais à quel point les enfants de la municipalité, en particulier ceux qui fréquentent l'école primaire de la Tortue-des-Bois, avaient ce projet à cœur. Je suis persuadé qu'ils profiteront pleinement de ces nouvelles installations, d'autant plus qu'elles sont annexées à leur école. J'ai la conviction que la pratique d'activités sportives et récréatives va connaître un important essor à Saint-Mathieu-du-Parc au cours des prochains mois », a déclaré le député Giguère.

Rappelons que la construction de ce nouveau gymnase a été rendue possible grâce à un soutien financier du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de près de 700 000 \$, accordé dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – Phase II. Plusieurs autres acteurs ont aussi contribué financièrement à ce projet. La Commission scolaire de l'Énergie a investi 345 000 \$, la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc 300 000 \$, le pacte rural du CLD de Maskinongé 50 000 \$ ainsi que la fondation de l'école planétaire de la Tortue-des-bois 5000 \$ pour un montant global de 1 399 148 \$.

Selon Madame Danielle Bolduc, présidente de la Commission scolaire de l'Énergie « Il est primordial de souligner l'implication des parents ainsi que toute la communauté de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc. Ils ont fait un travail d'exception et ils peuvent maintenant se réjouir de pouvoir profiter pleinement de ces infrastructures de qualité. » De plus, la construction du gymnase repose sur le principe du développement durable privilégiant une construction en bois autant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment encourageant ainsi l'économie forestière de la région.

« Investir dans les installations sportives et récréatives scolaires, c'est offrir aux jeunes qui fréquentent les établissements ainsi qu'à la communauté environnante des conditions favorables à l'adoption et au maintien d'un mode de vie actif. En fait, c'est investir pour accroître la qualité de vie de la population », a déclaré le ministre Bolduc.

- 30 -

Source : Yasmine Abdelfadel
Attachée de presse
du ministre de l'Éducation,
du Loisir et du Sport
418 644-0664

Jessie Martin
Conseillère aux communications
Bureau du député de Saint-Maurie
819-539-7292
Jessie.Martin@assnat.qc.ca

